

**CHAABI
BANK**



GUIDE TARIFAIRE DES PRODUITS ET SERVICES

**PARTICULIERS
À COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2026**

MEMBRE DU GROUPE BCP

**GUIDE TARIFAIRE DES
PRODUITS ET SERVICES**

Particuliers



SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	6
Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence	6
BANQUE À DISTANCE	7
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	8
Cartes	8
Virements SEPA en euros	9
Prélèvements SEPA	9
Chèques	9
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	10
Pack étudiants	10
Pack Chaabi Essentiel	11
<i>Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA): Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière</i>	12
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	16
Commission d'intervention	16
Opérations particulières	16
Incidents de paiement	16
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	17
Facilités de caisse et/ou découverts	17
Crédits à la consommation	17
Crédits immobiliers	18
Autres frais et prestations	18
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	18
Épargne réglementée	18
Épargne bancaire	18
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	19
SUCCESSION	20
OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL	20
Opérations de change	20
Virements internationaux	20
Chèques	20
Transferts d'argent	21
RÉSOLUDRE UN LITIGE / UNE RÉCLAMATION	23

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (pack) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	Gratuit <i>Hors coût fournisseur d'accès Internet</i>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Produits non disponibles
Tenue de compte	2,50 €/mois <i>Soit pour information 30 €/an</i>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	40 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	31 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	Assurance non disponible
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : 3,50 €/virement Par Internet : Gratuit <i>Hors coût fournisseur d'accès Internet</i>
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	6,50 €/opération <i>Avec un plafond de 78 €/mois</i>

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

• Ouverture de compte	Gratuit
• Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
• Services bancaires de base ⁽¹⁾	Gratuit
• Clôture de compte	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

• Relevé de compte mensuel	Gratuit
• Extrait de compte mensuel au guichet	Gratuit
• Duplicata au guichet du relevé de compte mensuel	1,00 €
• Recherche de relevé de compte	
• De moins d'1 an	15,00 €/relevé
• De plus d'1 an	30,00 €/relevé
• Récapitulatif annuel des frais	Gratuit

TENUE DE COMPTE

• Frais de tenue de compte	2,50 €/mois
• Frais par compte inactif ⁽²⁾	30,00 €/an⁽³⁾

(après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier)

SERVICES EN AGENCE

• Versement d'espèces sur votre compte	Gratuit
• Retrait d'espèces en agence	Gratuit
• Remise de chèque	Gratuit
• Mise à disposition d'un chéquier en agence	Gratuit
• Destruction d'un chéquier non retiré dans un délai de 6 semaines	8,00 €
• Envoi d'un chéquier à domicile	8,00 €
• Frais de recherche document ⁽⁴⁾ (à l'unité)	10,00 €
• Fourniture d'attestation (à l'unité)	15,00 €
• Retour courrier « PND ⁽⁵⁾ »	8,00 €
• Envoi courrier R/AR ⁽⁶⁾ France	8,00 €
• Envoi courrier R/AR ⁽⁶⁾ étranger	16,00 €
• Envoi courrier Express	80,00 €

(1) Ensemble des services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier.

(2) Comptes à vue sans mouvement sur une période de 12 mois.

(3) À concurrence du solde disponible sur le compte.

(4) Autre que relevé de compte.

(5) PND : Pli Non Distribué.

(6) R/AR : Recommandé avec Accusé de Réception.

BANQUE À DISTANCE⁽¹⁾

Avec votre abonnement aux services de Banque à distance, vous disposez gratuitement d'un accès aux canaux suivants. Pour plus de détails sur l'ensemble des fonctionnalités de la Banque à distance, consultez le site internet www.chaabibank.fr

Application mobile : CHAABI CONNECT⁽²⁾

- Consultation et gestion des comptes Chaabi Bank
- Service d'agrégation des comptes : consultation des dernières opérations et du solde des comptes de dépôts détenus dans d'autres banques⁽³⁾.
- Emission e-virements⁽⁴⁾ occasionnels en zone SEPA⁽⁵⁾:
 - De compte à compte Chaabi Bank
 - Vers un autre compte de la zone SEPA
- RIB et relevés de compte (édition et téléchargement)
- Lettre de confirmation de souscription au service Bladi Vir
- Notifications pour les authentifications fortes des paiements par cartes en ligne

Gratuit

- Transfert d'argent depuis un compte Chaabi Bank⁽⁴⁾:
 - Bladi Compte à Compte vers un compte Banque Populaire au Maroc
 - Bladi Compte à Espèces vers un bénéficiaire au Maroc
- Transfert Bladi Vir depuis un compte de dépôt autre que Chaabi Bank, vers un compte Banque Populaire au Maroc (service d'initiation de paiement)

Voir rubrique transferts d'argent

Via le web : CHAABI ONLINE

- Consultation et gestion des comptes Chaabi Bank
- Emission e-virements⁽⁴⁾ occasionnels en zone SEPA⁽⁵⁾:
 - De compte à compte Chaabi Bank
 - Vers un autre compte de la zone SEPA
- Relevés de compte (édition et téléchargement)
- RIB (édition et téléchargement)
- Lettre de confirmation de souscription au service Bladi Vir

Gratuit

- Transfert d'argent depuis un compte Chaabi Bank⁽⁴⁾:
 - Bladi Compte à Compte vers un compte Banque Populaire au Maroc
 - Bladi Compte à Espèces vers un bénéficiaire au Maroc

Voir rubrique transferts d'argent

(1) Abonnement aux services de Banque à distance gratuit, hors coûts fournisseur d'accès Internet.

(2) L'utilisation de l'application Chaabi Connect nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement aux services de Banque à distance. Application disponible et téléchargeable depuis l'App Store ou Google Play, selon l'appareil mobile utilisé.

(3) Service de consolidation des informations des comptes externes. Uniquement comptes de dépôts (hors comptes épargne). Sous réserve d'éligibilité, consulter la [liste des banques éligibles](#).

(4) Dans la limite quotidienne de 3 000 € (toutes opérations confondues).

(5) SEPA : la zone SEPA comprend notamment les 27 pays de l'Union européenne, les autres pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège), la Suisse, le Royaume-Uni, Andorre, Monaco, Saint-Marin, le Vatican, le Monténégro, l'Albanie, la Moldavie, et la Macédoine du Nord.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES⁽¹⁾

COTISATIONS ANNUELLES⁽²⁾

▪ Carte Visa Infinite)))	
• Débit immédiat	320,00 €
▪ Carte Visa Premier)))	
• Débit immédiat/Débit différé	140,00 €
▪ Carte Visa Internationale)))	
• Débit immédiat	40,00 €
▪ Carte Visa à autorisation systématique)))	31,00 €

OPÉRATIONS DIVERSES (PAR OPÉRATION ET HORS COTISATION CARTE)

▪ Envoi de carte à domicile	Gratuit
▪ Réédition du code secret de la carte ⁽³⁾	8,00 €
▪ Frais d'opposition (blocage) de la carte	
• Par le client (pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse)	16,00 €
▪ Frais de refabrication de la carte ⁽³⁾	12,00 €
▪ Commission suite capture carte en France	46,00 €
▪ Commission suite capture carte à l'étranger	155,00 €
▪ Modification du plafond autorisé ⁽⁴⁾	18,00 €

PAIEMENTS ET RETRAITS PAR CARTE BANCAIRE

En euro, dans un pays de la zone Euro⁽¹⁾

▪ Paiements par carte	Gratuit
▪ Retraits d'espèces	
• Aux guichets des agences Chaabi Bank	Gratuit
• Aux distributeurs de billets Chaabi Bank	Gratuit
• Aux distributeurs de billets d'une autre banque	Gratuit

En devise ou dans un pays hors zone Euro⁽²⁾

▪ Paiements par carte	Gratuit
▪ Retraits d'espèces	Gratuit

VIREMENTS SEPA⁽³⁾ EN EUROS

▪ Émission d'un virement SEPA occasionnel	
• Vers un compte Chaabi Bank	Gratuit
• Vers un autre établissement	3,50 €
▪ Réception d'un virement SEPA	Gratuit
▪ Mise en place d'un virement permanent	Gratuit
▪ Émission d'un virement permanent	
• Vers un compte Chaabi Bank	Gratuit
• Vers un autre établissement	1,00 €

PRÉLÈVEMENTS SEPA⁽³⁾

▪ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
▪ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
▪ Frais pour opposition/révocation sur un prélèvement SEPA	Gratuit

CHÈQUES

▪ Remise de chèque compensable en France	Gratuit
▪ Paiement d'un chèque	Gratuit
▪ Frais d'émission d'un chèque de Banque	12,00 €
▪ Frais d'opposition sur un chèque par l'émetteur (perte ou vol)	13,00 €
▪ Frais d'opposition sur un chéquier par l'émetteur (perte ou vol)	24,00 €

(1) La délivrance des moyens de paiement est soumise à acceptation du dossier par Chaabi Bank.

(2) 50 % de réduction sur la seconde carte la moins chère en cas de compte joint.

(3) Gratuit pour les détenteurs de la carte Visa Infinite.

(4) Selon acceptation de la modification du plafond autorisé par Chaabi Bank.

(1) Pays de la zone Euro: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

(2) Hors commissions de change et frais éventuels prélevés par la banque correspondante.

(3) SEPA: la zone SEPA comprend notamment les 27 pays de l'Union européenne, les autres pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège), la Suisse, le Royaume-Uni, Andorre, Monaco, Saint-Marin, le Vatican, le Monténégro, l'Albanie, la Moldavie, et la Macédoine du Nord.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

PACK ÉTUDIANTS

OFFRE COMPRENANT

- La tenue du compte Chaabi Bank ;
- Le relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier ;
- Une carte de retrait et de paiement ;
- Un chéquier⁽¹⁾ ;
- La gratuité des paiements et retraits par carte bancaire à l'étranger⁽²⁾ ;
- L'accès aux services de banque à distance⁽³⁾ ;
- L'exonération des frais de réception des virements en provenance du compte Banque Populaire⁽⁴⁾ de l'étudiant ou de ses parents ;
- La gratuité des transferts d'argent via la Banque à distance (Chaabi Connect et Chaabi Online)⁽⁵⁾ ;
- Un découvert autorisé⁽⁶⁾ à hauteur de 50 % des revenus mensuels domiciliés sur le compte.

ET D'AUTRES AVANTAGES AUX CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES⁽⁷⁾ TELS QUE

- Un prêt étudiant
- Une caution bancaire locative

Type de carte ⁽⁸⁾	Cotisation mensuelle Pack étudiants
Carte Visa à autorisation systématique)))	2,50 €
Carte Visa Internationale à débit immédiat)))	3,25 €

Pack gratuit la première année de souscription.

(1) Commandes gratuites pour les réceptions en agence. Pour les réceptions à domicile, voir rubrique « Services en agence » en page 6

(2) Hors commissions de change et frais éventuels prélevés par la banque correspondante.

(3) Hors coûts fournisseur d'accès internet.

(4) Réseau Banque Populaire au Maroc.

(5) Dans la limite quotidienne de 3 000 €, toutes opérations confondues (virements et transferts).

(6) Sous réserve d'acceptation du dossier par Chaabi Bank : après sa mise en place le découvert fait l'objet d'une facturation. Voir rubrique « Facilités de Caisse et Découverts » en page 17.

(7) Voir rubrique « Crédits à la Consommation » en page 17.

(8) 50 % de réduction sur la seconde carte la moins chère en cas de compte joint.

PACK CHAABI ESSENTIEL

OFFRE COMPRENANT

- La tenue du compte Chaabi Bank ;
- Une carte de retrait et de paiement ;
- Un chéquier⁽¹⁾ ;
- Le relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier ;
- La gratuité des paiements et retraits par carte bancaire à l'étranger⁽²⁾.
- L'accès aux services de banque à distance⁽³⁾ ;

+ Des services de transferts gratuits

- Bladi Compte Online **jusqu'à 3 000 €⁽⁴⁾**

Type de carte ⁽⁵⁾	Cotisation mensuelle Pack Chaabi Essentiel
Carte Visa à autorisation systématique)))	3,00 €
Carte Visa Internationale))) Débit immédiat	4,50 €
Carte Visa Premier))) Débit immédiat	10,00 €
Carte Visa Premier))) Débit différé	10,00 €

(1) Commandes gratuites pour les réceptions en agence. Pour les réceptions à domicile, voir rubrique « Services en agence » en page 6.

(2) Hors commissions de change et frais éventuels prélevés par la banque correspondante.

(3) Hors coûts fournisseur d'accès internet.

(4) Dans la limite quotidienne de 3 000 €, toutes opérations confondues (virements et transferts).

(5) 50 % de réduction sur la seconde carte la moins chère en cas de compte joint.

GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE (GPA)

L'offre de services bancaires spécialement conçue pour les personnes faisant face à des difficultés financières.

L'ESSENTIEL DE NOS SERVICES
POUR SEULEMENT
1€/MOIS⁽¹⁾

Bénéficiez de l'offre spécifique GPA avec tous les services nécessaires pour vous permettre de gérer vos comptes et faire face aux dépenses de la vie quotidienne.

OFFRE COMPRENANT

- Une carte de paiement international à autorisation systématique pour éviter d'être à découvert⁽²⁾. Facile d'utilisation, elle vous simplifie la vie pour régler la majorité de vos dépenses chez plus de 950 000 commerçants en France ;
- Des moyens de paiements complémentaires: la mise en place de vos prélèvements et la mise à disposition en illimité de chèques de banque.
- Des virements SEPA⁽³⁾:
 - 1 virement permanent initié en agence par mois ;
 - 3 virements occasionnels traités en agence par mois.
- Des services simples et rapides pour suivre et gérer vos comptes:
 - Un relevé de compte mensuel,
 - L'abonnement à nos services de banque à distance,
 - Une alerte SMS sur le solde de votre compte lorsqu'il atteint 100 €,
 - Un changement d'adresse par an,
 - Une exonération totale des frais d'incidents ce qui représente une économie allant jusqu'à 200 € par an.

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Fourniture d'une carte de débit. Carte de paiement à autorisation systématique.

(3) Au delà de 1 virement SEPA permanent et de 3 virements SEPA occasionnels, les autres virements seront facturés.

L'OFFRE GPA COMPREND ÉGALEMENT L'ESSENTIEL POUR PAYER

- L'encaissement des chèques et des espèces ;
- Les retraits d'espèces en agence et à partir de votre carte de débit dans les DAB en France ;
- Les éditions de RIB.

POUR ALLER PLUS LOIN, NOUS VOUS PROPOSONS AU MÊME PRIX

- Si vous êtes titulaire d'un compte joint, une 2^{ème} carte de paiement⁽¹⁾.
- L'accompagnement gratuit par l'association CRESUS dans la gestion financière de vos comptes.
- Points conseil budget: dans le cadre de la stratégie nationale de la prévention et de lutte contre la pauvreté, les Points Conseil Budget vous offrent, quelle que soit votre situation, des conseils et un accompagnement en matière de gestion budgétaire et de prévention du surendettement. **La liste est disponible sur notre site internet: www.chaabibank.fr**

(1) Fourniture d'une carte de débit. Carte de paiement à autorisation systématique.

GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE (GPA)

Exonération d'un ensemble de frais soumis à un plafonnement réglementaire: frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte, applicable aux titulaires de l'offre GPA :

- Frais pour opposition/révocation sur un prélèvement SEPA ;
- Commission d'intervention ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 1^{ère} lettre ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 2^{ème} lettre ;
- Frais pour saisie administrative à tiers détenteur ;
- Frais par saisie attribution ;
- Frais par saisie conservatoire ;
- Frais pour chèque remis et revenu impayé pour motif autre que sans provision ;
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné ;
- Retour chèque impayé émis à l'étranger pour motif autre que sans provision ;
- Représentation d'un chèque ;
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Frais d'opposition (blocage) sur carte bancaire par la banque (pour motif utilisation abusive) ;
- Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision ;
- Frais de non-exécution d'un virement permanent pour défaut de provision ;
- Frais par compte inactif.

GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE (GPA)

Exonération d'un ensemble de frais soumis à un plafonnement réglementaire: frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte pour les clients n'ayant pas souscrit à l'offre GPA :

- Frais pour opposition/révocation sur un prélèvement SEPA ;
- Commission d'intervention ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 1^{ère} lettre ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 2^{ème} lettre ;
- Frais pour saisie administrative à tiers détenteur ;
- Frais par saisie attribution ;
- Frais par saisie conservatoire ;
- Frais pour chèque remis et revenu impayé pour motif autre que sans provision ;
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné ;
- Retour chèque impayé émis à l'étranger pour motif autre que sans provision ;
- Représentation d'un chèque ;
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Frais d'opposition (blocage) sur carte bancaire par la banque (pour motif utilisation abusive) ;
- Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision ;
- Frais de non-exécution d'un virement permanent pour défaut de provision ;
- Frais par compte inactif.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

▪ Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)⁽¹⁾:

Par opération	6,50 €
Plafond mensuel	78,00 €

▪ Pour les détenteurs de l'offre GPA destinée à la clientèle en situation de fragilité financière ou bénéficiaires des services bancaires de base:

Par opération	4,00 €
Plafond mensuel	20,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

▪ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• 1 ^{ère} lettre	5,00 €
• 2 ^{ème} lettre	14,00 €
▪ Frais de saisie administrative à tiers détenteur ⁽²⁾⁽³⁾	10 % du montant dû au Trésor Public, TTC, dans la limite d'un plafond de 100 €
▪ Frais de saisie attribution, saisie conservatoire ⁽²⁾	
• Montant < ou égal à 150 €	50,00 € TTC/acte
• Montant > à 150 €	100,00 € TTC/acte

INCIDENTS DE PAIEMENT

SUR CHÈQUE (PAR OPÉRATION)

▪ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽²⁾	5,00 €
▪ Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	Gratuit
▪ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision: ce forfait comprend les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de provision sur chèque impayé, l'établissement du certificat de non-paiement et la déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire ainsi que les frais d'envoi en recommandé ⁽²⁾	30,00 €

SUR CARTE (PAR OPÉRATION)

▪ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	Gratuit
▪ Frais d'opposition (blocage) par la banque (pour motif utilisation abusive)	46,00 €

SUR PRÉLÈVEMENT SEPA (PAR OPÉRATION)

▪ Frais de rejet pour défaut de provision ⁽¹⁾	
• Montant < à 10 €	Montant du prélèvement
• Montant ≥ à 10 €	10,00 €

SUR VIREMENT PERMANENT (PAR OPÉRATION)

▪ Frais de non exécution pour défaut de provision ⁽¹⁾	
• Montant < à 10 €	Montant du virement
• Montant ≥ à 10 €	10,00 €

(1) Gratuit pour les clients GPA, en situation de surendettement, SBB et fragilité hors GPA.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Le solde de votre compte doit être créditeur. Toutefois, Chaabi Bank vous propose des solutions personnalisées afin de faciliter la gestion de votre compte.

FACILITÉS DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERTS

▪ Facilité de caisse ou Découvert non autorisé	
• Taux débiteur ⁽¹⁾	17,50 %
▪ Découvert autorisé	
• Frais de dossier	1% avec min. 25,00 €
• Taux débiteur ⁽¹⁾	Nous consulter

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PRÊTS PERSONNELS ET CAUTIONS BANCAIRES

▪ Frais de dossier	1% du montant du prêt ou de la caution
• Minimum de perception	50,00 €
• Maximum de perception	300,00 €
▪ Taux ⁽¹⁾	Nous consulter

PRÊTS ÉTUDIANTS

▪ Plafond du prêt	3 000 €
▪ Frais de dossier	Gratuit
▪ Taux du prêt: préférentiel ⁽²⁾	Nous consulter
▪ Durée maximum	48 mois

CAUTION BANCAIRE LOCATIVE ÉTUDIANTS

▪ Taux préférentiel	0,50 %
---------------------	--------

(1) Commission perçue tant en cas de rejet que de paiement de l'opération entraînant l'irrégularité.

(2) Gratuit pour les clients GPA, en situation de surendettement, SBB et fragilité hors GPA.

(3) Dans la limite d'un plafond de 100 € en vertu du décret n° 2018-1188 du 10/12/2018.

(1) Taux nominal annuel susceptible de variation en fonction du seuil de l'usure fixé par la Banque De France trimestriellement publié au Journal Officiel.

(2) Se renseigner en agence.

CRÉDITS IMMOBILIERS

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

▪ Frais de dossier	1% du montant du prêt
▪ Minimum de perception	250,00 €
▪ Maximum de perception	1 000,00 €
▪ Taux ⁽¹⁾	Nous consulter

AUTRES FRAIS ET PRESTATIONS

▪ Commission trimestrielle de gestion de compte caution ⁽²⁾	23,00 €
▪ Frais de renégociation de prêt	0,50 %
▪ Frais de mainlevée de garantie	80,00 €
▪ Délivrance d'une attestation en cas de remboursement	16,00 €
▪ Réédition du tableau d'amortissement	20,00 €
▪ Frais d'information annuelle aux cautions	50,00 €
▪ Frais par échéance impayée	25,00 €

(1) Taux nominal annuel susceptible de variation en fonction du seuil de l'usure fixé par la Banque De France trimestriellement publié au Journal Officiel.

(2) Gratuit pour les titulaires du Pack Étudiants.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE

LIVRET A

▪ Montant minimum de souscription	10,00 €
▪ Taux réglementaire ⁽¹⁾	Nous consulter

ÉPARGNE BANCAIRE

COMPTE SUR LIVRET

▪ Montant minimum de souscription	10,00 €
▪ Taux	Nous consulter

COMPTE À TERME

▪ Montant minimum de souscription	2 500 €
▪ Durée minimale	1 mois
▪ Taux	Nous consulter

(1) Taux de rémunération fixé par les pouvoirs publics.

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

INJAD ACHAMIL EUROPE

Assistance médicale - Assistance technique - Assistance en cas de décès

	1 ^{er} et 2 ^e trimestre	3 ^e trimestre ⁽¹⁾	4 ^e trimestre ⁽¹⁾
FORMULES⁽²⁾			
Forfait famille ⁽³⁾	118,00 €/an	59,00 € ⁽¹⁾	29,50 € ⁽¹⁾
Adhérent assuré	26,00 €/an	13,00 € ⁽¹⁾	6,50 € ⁽¹⁾
Conjoint	26,00 €/an	13,00 € ⁽¹⁾	6,50 € ⁽¹⁾
Autre membre de la famille ⁽⁴⁾ et enfant âgé de plus de 25 ans ⁽⁵⁾	24,00 €/an	12,00 € ⁽¹⁾	6,00 € ⁽¹⁾
Ascendant âgé de plus de 65 ans et moins de 70 ans moyennant une surprime ⁽⁶⁾	8,00 €		

CHAABI AFRIQUE ASSISTANCE⁽⁶⁾

Assistance en cas de décès

Situation des assurés	Primes annuelles
Souscripteur individuel < 60 ans	25,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 1 enfant < 25 ans	42,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 1 enfant < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 2 enfants < 25 ans	58,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 2 enfants < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 3 enfants < 25 ans	74,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 3 enfants < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 4 enfants < 25 ans	91,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 4 enfants < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 5 enfants < 25 ans	107,00 €
Souscripteur + Conjoint + 5 enfants < 25 ans (ou plus) Ou Souscripteur < 60 ans + 6 enfants ou plus	140,00 €
Adulte supplémentaire entre 25 et 60 ans Ou enfant > 25 ans (membre de la famille)	25,00 €

(1) Primes au prorata jusqu'au 31 décembre de l'année de l'adhésion, puis paiement des primes à 100 % au renouvellement de l'adhésion.

(2) Montants unitaires applicables par bénéficiaire affilié, à l'exception du forfait famille.

(3) Forfait applicable à une famille composée de l'adhérent assuré, de son conjoint et de 3 enfants (ou plus) âgés de 25 ans au plus, ou en l'absence du conjoint, de 4 enfants (ou plus) âgés de 25 ans au plus.

(4) Les membres de la famille de l'adhérent assuré et/ou de son conjoint, y compris les ascendants au premier degré. Voir Conditions Générales Injad Achamil Europe.

(5) Sont inclus les enfants de plus de 25 ans couverts par le contrat d'un adhérent assuré (hors forfait familial) et soumis à une cotisation individuelle.

(6) Ascendant intégré au contrat.

(6) Application du prorata de la prime en fonction de la date d'adhésion, à savoir 50 % pour les adhésions à partir du 1^{er} juillet et 25 % pour les adhésions à partir du 1^{er} octobre.

SUCCESSION

- 1% du montant total des soldes des comptes et de la valorisation des produits d'épargne du défunt⁽¹⁾, sans pouvoir excéder 857 €⁽²⁾.
- Gratuit lorsque le montant des comptes et produits d'épargne⁽¹⁾ en question:
 - Est détenu par une personne mineure ;
 - Est inférieur à 5 965 €⁽²⁾ ;
 - Est subordonné à la remise par les héritiers d'un acte de notoriété ou d'une attestation⁽³⁾ signée par l'ensemble d'entre eux, et est conditionné par l'absence de toute complexité manifeste⁽⁴⁾ dans le traitement des opérations liées à la succession.

(1) Conformément aux dispositions de l'article L. 312-1-4-1 du Code monétaire et financier, l'exonération de frais applicables à certaines opérations successorales porte exclusivement sur les comptes de dépôt et les comptes sur livret. Ne sont pas éligibles à cette exonération les produits d'épargne relevant des sections 6, 6 bis, 6 ter et 7 ter du chapitre I^{er} du titre II du livre II du même code, regroupant les produits d'épargne à régime fiscal spécifique.

(2) Ce montant est revalorisé annuellement en retenant comme coefficient de revalorisation l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, calculée sur les douze derniers indices mensuels de ces prix publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques l'avant-dernier mois qui précède la date de revalorisation.

(3) Telle que visée à l'article L. 312-1-4 du Code monétaire et financier.

(4) Le décret d'application de la loi n° 2025-415 du 13 mai 2025 précise qu'une succession présente une complexité manifeste lorsque :

- le défunt n'a aucun héritier mentionné au 1^{er} de l'article 734 du code civil ;
- un contrat de crédit immobilier souscrit par le défunt est en cours au sein de l'établissement bancaire ;
- un ou plusieurs comptes à clôturer détenus par le défunt au sein de l'établissement bancaire sont de nature professionnelle ;
- une ou des sûretés sont constituées sur un ou plusieurs des comptes ou produits d'épargne à clôturer détenus par le défunt au sein de l'établissement bancaire ;
- les opérations liées à la succession comportent un ou plusieurs éléments d'extranéité (par exemple, le domicile fiscal ou le lieu d'habitation habituel du défunt ou de l'un des héritiers est localisé à l'étranger, ou l'application totale ou partielle d'une loi étrangère est nécessaire pour les besoins du règlement de la succession).

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

OPÉRATIONS DE CHANGE

- Achat et vente de devises **0,10 % min. 15,00 €⁽¹⁾**

VIREMENTS INTERNATIONAUX

- Émission d'un virement non SEPA⁽²⁾
 - Commission **0,1%**
 - Minimum **14,00 €**
 - Maximum **70,00 €**
- Réception en compte d'un virement international⁽³⁾
 - Commission **0,1%**
 - Minimum **14,00 €**
 - Maximum **70,00 €**

CHÈQUES

- Encaissement de chèque étranger **24,00 €⁽⁴⁾**
- Paiement de chèque émis à l'étranger **Gratuit⁽⁵⁾**
- Chèque remis à l'encaissement sur l'étranger et revenu impayé **20,00 €**

(1) Commission par opération.

(2) SEPA : la zone SEPA comprend notamment les 27 pays de l'Union européenne, les autres pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège), la Suisse, le Royaume-Uni, Andorre, Monaco, Saint-Marin, le Vatican, le Monténégro, l'Albanie, la Moldavie, et la Macédoine du Nord.

(3) Gratuit pour les titulaires du Pack Étudiants.

(4) Hors frais de change et de la banque correspondante, et hors frais de port.

(5) Hors frais de transfert.

TRANSFERTS D'ARGENT⁽¹⁾⁽²⁾

Vers le Maroc: Bladi Transferts

Vers le réseau Banque Atlantique: Atlantique Transferts

(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

BLADI CARTE - ATLANTIQUE CARTE

TRANSFERT PAR CARTE BANCAIRE

25 € et ≤ 200 €	1,00 €
> 200 € et ≤ 500 €	1,50 €
> 500 € et ≤ 1 500 €	2,50 €
> 1 500 € et ≤ 3 000 €	4,00 €
> 3 000 € et ≤ 5 000 €	5,00 €

BLADI COMPTE - ATLANTIQUE COMPTE

TRANSFERT COMPTE À ESPÈCES

0 à 1 000 €	3,50 €
1 001 à 2 000 €	8,00 €
2 001 à 3 000 €	10,00 €
3 001 à 5 000 €	12,00 €
5 001 € et plus	0,34 % ⁽³⁾

TRANSFERT COMPTE À COMPTE

0 à 1 000 €	3,00 €
1 001 à 8 000 €	5,00 €
8 001 € et plus	15,00 €

BLADI COMPTE - EN LIGNE

TRANSFERT COMPTE À COMPTE

VIA NOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE CHAABI ONLINE ET CHAABI CONNECT

0 à 1 000 €	1,50 €
1 001 à 3 000 €	2,50 €

TRANSFERT COMPTE À ESPÈCES

VIA NOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE CHAABI ONLINE ET CHAABI CONNECT

0 à 1 000 €	1,75 €
1 001 à 2 000 €	4,00 €
2 001 à 3 000 €	5,00 €

(1) Taux de change officiel en vigueur.

(2) Sous réserve des exceptions détaillées dans la Convention de services Bladi Transferts - Atlantique Transferts.

(3) Pourcentage appliqué sur le montant du transfert. Hors frais de transfert.

BLADI VIR - ATLANTIQUE VIR

TRANSFERT PAR VIREMENT⁽¹⁾

0 à 1 000 €	2,50 €
1 001 à 5 000 €	5,00 €
5 001 à 8 000 €	7,00 €
8 001 à 25 000 €	12,00 €
25 001 € et plus	0,07 % ⁽²⁾ (max. 25 €)

BLADI VIR - EN LIGNE

TRANSFERT COMPTE À COMPTE

UNIQUEMENT VIA L'APPLICATION MOBILE CHAABI CONNECT

0 à 1 000 €	2,50 €
1 001 à 3 000 €	5,00 €

BLADI CHECK- ATLANTIQUE CHECK

TRANSFERT PAR CHÈQUE

0 à 1 000 €	3,20 €
1 001 à 3 000 €	7,00 €
3 001 à 5 000 €	10,00 €
5 001 à 25 000 €	15,00 €
25 001 € et plus	0,07 % ⁽²⁾ (max. 30 €)

BLADI PRÉLÈV

TRANSFERT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

0 à 1 000 €	2,90 €
-------------	--------

BLADI CASH

TRANSFERT ESPÈCES À ESPÈCES

0 à 100 €	7,00 €
101 € à 300 €	10,00 €
301 à 600 €	15,00 €
601 à 3 000 €	20,00 €
3 001 à 8 000 €	1,20 % ⁽²⁾

TRANSFERT ESPÈCES À COMPTE

0 à 1 000 €	5,00 €
1 001 à 2 000 €	10,00 €
2 001 à 3 000 €	12,00 €
3 001 à 5 000 €	15,00 €
5 001 € à 10 000 €	0,40 % ⁽²⁾

RÉSoudre UN LITIGE / UNE RÉCLAMATION

1. VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

• L'AGENCE

En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre conseiller clientèle ou de votre chef d'agence.

• OU LE CENTRE RELATION CLIENTS

Par téléphone: 0 806 80 42 36

(service gratuit non surtaxé, prix appel local)

Par email: crc@banquechaabi.fr

2. VOTRE DEUXIÈME INTERLOCUTEUR

• LE SERVICE SUPPORT CLIENT

En cas de désaccord avec la réponse apportée ou si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez déposer votre réclamation:

- Par courrier simple à l'adresse suivante:

CHAABI BANK - Service Support Client
49 avenue Kléber 75016 PARIS

- Ou par email: supportclient@chaabibank.fr

• OU LE MÉDIATEUR

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation disponible sur www.chaabibank.fr, qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant votre demande:

- Par voie postale à l'adresse suivante:

Le Médiateur - Service de médiation
auprès de la Fédération Bancaire Française
C.S. 151 - 75422 Paris Cedex 09

- Par internet sur le site: www.lemediateur.fbf.fr, en remplissant le formulaire dédié de dépôt de la réclamation.

Le Médiateur vous répondra directement dès la réception du dossier complet, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des parties. Par la saisine du Médiateur, vous autorisez expressément Chaabi Bank à lui communiquer les informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

(1) Taux de change officiel en vigueur lors du règlement au bénéficiaire.

(2) Pourcentage appliqué sur le montant du transfert. Hors frais de transfert.

**Tarifs en vigueur à compter du 1^{er} avril 2026
exprimés en TTC.
Valables jusqu'à nouvelle édition.**

BANQUE CHAABI DU MAROC

Société anonyme au capital de 65.478.000 €
R.C.S Paris B 722 047 552 - ORIAS n°12 065 338
49 avenue Kléber - 75016 Paris - Tél. : +33 (0)1 53 67 80 80
0 806 80 42 36 (*service gratuit non surtaxé, prix d'un appel local*)
Fax : +33 (0)1 44 05 90 89 - TVA : Fr 69 722 047 552
chaabibank.fr

Crédit photo : Shutterstock Images
Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par Imprimerie Fèvre
72 avenue du Président Wilson 93100 Montreuil

F.BR.R.CTPC01F.0126